

## L' Individu(s) face aux crises

Colloque des jeunes chercheurs de l'UMR TREE – 11 juin 2026

Dans le prolongement du succès rencontré à l'occasion du cinquième anniversaire du Laboratoire TREE en 2025, celui-ci souhaite renouveler l'initiative le 11 juin 2026 en organisant un colloque consacré au thème « L'individu face aux crises ». Cette journée scientifique a pour ambition de favoriser un dialogue interdisciplinaire entre jeunes chercheur-euses autour d'une question transversale, représentative des axes de recherche développés au sein du laboratoire.

Le présent appel à contribution s'adresse à l'ensemble des doctorant-es, post-doctorant-es, ATER ainsi qu'aux docteur-es ayant soutenu leur thèse au cours des trois dernières années, toutes disciplines confondues au sein du laboratoire TREE avec la perspective d'une publication des contributions.

Depuis le début de l'ère industrielle, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Terre connaît un dérèglement climatique d'origine anthropique notamment dû aux émissions de gaz à effet de serre : cela marque le début de l'anthropocène. Toutefois, de nombreux auteurs, tels que Stefan Aykut et Amy Dahan démontrent que cette préoccupation publique s'établit progressivement comme étant un effet de non-retour face à l'accumulation de gaz à effet de serre. De plus, la question de la crise climatique n'est pas la seule crise de l'anthropocène ; en effet, cette dernière est plurielle, car elle inclut non seulement la question de la ressource en eau, l'acidification des océans, la pollution chimique, mais également le changement d'affectation des terres, la perturbation des cycles biochimiques, et l'érosion de la biodiversité. Dès lors, il ne fait nul doute que ces différentes crises menacent les conditions de vie sur Terre.

Face à ces crises d'une ampleur, hélas, inédite, la question de la nécessité **d'une transition** comme éventuel remède se pose.

En d'autres termes, la notion de transition peut s'entendre comme étant un moment de rupture au sein d'une société concernant les manières de produire, penser et agir individuellement et collectivement face à ces limites. En outre, le modèle de cette transition fait débat: oscillant notamment entre une approche technologique avec la modernisation écologique, une approche de sobriété à travers une vision plus socioécologique, ou une contestation du modèle de transition avec le carbofascisme, ce qui est d'ailleurs d'autant plus visible depuis le second mandat de Donald Trump.

Au-delà du choix du modèle de transition, sa mise en oeuvre se heurte également à de nombreuses interrogations, portant sur le portage politique et institutionnel, à la participation des pouvoirs publics, et enfin à l'atterrissement des projets sur les territoires.

Bien que nécessaire, cette seule approche révèle ses propres limites. En effet, celle-ci doit être complétée par une étude du rôle de l'individu dans la transition.

Ainsi, le présent colloque se propose d'axer une réflexion à l'échelle de l'individu et de son insertion au sein d'organisations et de coalitions.

En effet, les axes de réflexion envisagés pour ces journées « jeunes chercheur-euses » sont pluriels et déclinent la problématique générale du colloque ; ils ont vocation à guider les propositions de contribution, sans pour autant exclure celles qui viendraient en complément des axes suivants.

### **Axe 1 - Participation : *La place de l'individu dans un monde en crise(s)***

Cet axe se propose d'étudier, par le biais d'une approche transdisciplinaire, (juridique, géographique, économique et sociale) le rôle précis de l'individu dans un monde en crise.

Dans un contexte marqué par la multiplication des crises environnementales, économiques et sociales, l'individu est de plus en plus propulsé au cœur des multiples dispositifs de transition.

En effet, ce dernier aussi bien désigné comme responsable de certains déséquilibres que comme bénéficiaire ou victime des politiques mises en œuvre (crise des « Gilets jaunes » face à la taxation carbone, politique des zones à faibles émissions, contestation de projets d'énergie renouvelables comme les éoliennes ou les parcs solaires, extraction des matériaux critiques), et même comme acteur de la transformation par ses choix et ses pratiques.

Ce constat soulève des interrogations sur la manière dont les cadres juridiques redéfinissent les droits et devoirs de l'individu sur les instruments économiques mobilisés pour orienter les comportements individuels, ainsi que sur la capacité réelle des individus à agir face à des contraintes sociales et territoriales différenciées. En effet, plus précisément, cet axe propose d'interroger la manière dont les crises contemporaines reconfigurent les statuts, les droits, les responsabilités et les capacités d'action des individus.

Comment mesurer et qualifier l'action individuelle dans la transition ? Dans quelle mesure les instruments de politique publique tiennent-ils compte des inégalités sociales et spatiales ? Quel rôle est effectivement accordé au citoyen dans les processus d'action, de décision et de participation ?

Les contributions pourront ainsi porter sur les transformations des cadres juridiques, des dispositifs économiques, des formes de participation ou des inégalités socio-spatiales qui conditionnent la capacité des individus à agir, à résister ou à s'adapter dans un contexte de crises multiples.

## **Axe 2 - Gouvernance et coopération : *De la crise à la transition***

Cet axe interroge plus globalement la question des initiatives mises en œuvre pour mettre en concert la transition et plus particulièrement les coopérations volontaires ainsi que les initiatives imposées. Dans ce cadre, cet axe se propose de questionner plus particulièrement la réception des projets sur les territoires.

La mise en œuvre de la transition repose sur une diversité de dispositifs combinant coopération entre acteurs et initiatives plus contraignantes issues des politiques publiques. Ces dynamiques s'inscrivent dans des configurations territoriales spécifiques, où se croisent intérêts économiques, cadres juridiques et stratégies d'acteurs (arbitrages, asymétries d'informations). Les formes de coopération, qu'elles soient volontaires ou imposées, posent la question de leur gouvernance, de leur légitimité et de leur efficacité (coûts de coordination, efficacité allocative, acceptabilité), ainsi que des instruments mobilisés pour les piloter et les évaluer.

Comment s'articulent initiatives locales et cadres institutionnels ? Quels outils de gestion, de planification ou de régulation permettent d'organiser la coopération entre acteurs ? Comment les projets de transition sont-ils reçus, appropriés ou contestés par les territoires concernés ?

Cet axe vise à analyser les modalités concrètes de mise en œuvre de la transition, en s'intéressant aux formes de coordination entre acteurs et aux rapports de pouvoir qu'elles révèlent. Il s'agit notamment de questionner la frontière entre initiatives ascendantes (citoyennes, associatives, locales) et dispositifs descendants (politiques publiques, normes, projets imposés), ainsi que les éventuelles tensions qu'elles génèrent. Les propositions pourront explorer la manière dont ces projets sont appropriés, contournés ou contestés par les individus et les collectifs, et comment ces dynamiques influencent la légitimité, l'efficacité et l'acceptabilité sociale des trajectoires de transition.

### **Axe 3 - Trajectoire(s) : *La réparation du monde en débat***

L'axe 3 questionne le choix de l'individu face à l'avenir possible. Faut-il, comme l'évoquent certains philosophes, penser à une société plus sobre ? Faut-il ignorer la crise climatique, comme en témoigne le backslash écologique de ces dernières années. Faut-il, au contraire, imaginer d'autres modèles de sociétés, utopistes, mais plus radicaux ? Cet axe interrogera comment l'individu se positionne face à ces choix de société.

Face aux crises contemporaines qui remettent en question les fondements des modèles économiques, sociaux et politiques dominants, cet axe met au cœur de la réflexion l'exploration de modèles alternatifs par les individus. Il permet d'interroger les fondements, les objectifs et les implications de trajectoire (l'économie circulaire, l'économie verte, la décroissance ou les approches post-croissance, ou absence de transition), ainsi que les conditions de leur mise en œuvre à différentes échelles territoriales. Ces modèles reposent sur des visions contrastées du progrès, de la valeur et de la soutenabilité, et s'inscrivent dans des contextes spatiaux différenciés, marqués par des contraintes économiques, sociales et environnementales, juridiques spécifiques. Entre adaptation du système existant, transformation progressive ou rupture plus radicale, les projets de transition reposent sur des choix de société distincts et mobilisent des instruments de mesure qui orientent différemment les diagnostics et les décisions collectives. Ils s'accompagnent de cadres juridiques, de dispositifs de gestion et d'outils d'évaluation spécifiques, souvent en rupture avec les indicateurs traditionnels de performance économique et les formes classiques de régulation.

Faut-il réparer et verdier le modèle existant ou en proposer une transformation plus radicale ? Quels indicateurs et outils permettent d'évaluer ces alternatives et de guider l'action publique et privée ? Comment ces modèles se traduisent-ils concrètement dans le droit, la gouvernance des organisations et au sein des politiques territoriales ? Comment l'individu se place au sein de ces modèles ?

Cet axe invite à une réflexion critique sur les fondements normatifs, idéologiques et politiques des projets de transition. Il s'agit d'interroger les récits qui structurent les réponses aux crises : promesses technologiques, appels à la sobriété, discours de renoncement ou projet(s) de transformation radicale.

Les contributions pourront analyser les controverses intellectuelles et politiques autour de ces modèles, les visions du progrès ou du déclin qu'ils mobilisent, ainsi que leurs implications pour les individus, les collectifs et les formes de vie sociale. Cet axe ouvre ainsi un espace de débat sur ce que signifie « réparer », « transformer » ou « abandonner » le monde tel qu'il est.

\*\*

Les propositions de communications sont à envoyer à l'adresse [colloque.jeuneschercheurs-tree@univ-pau.fr](mailto:colloque.jeuneschercheurs-tree@univ-pau.fr), au plus tard le 27 février 2026. Ces propositions doivent prendre la forme d'un document de maximum 500 mots et contenir les éléments suivants :

- Le titre / la problématique provisoire de l'intervention que vous envisagez,
- Un descriptif de la recherche que vous envisagez de proposer,
- Le cas échéant, dans lequel des axes ci-dessus s'inscrit principalement votre recherche,
- Une courte bibliographie,
- Votre statut par rapport au laboratoire TREE,
- Merci d'intituler votre document « NOM\_PRENOM\_TITRE ENVISAGE ».

## Bibliographie indicative

- ADEME. (2021). *Transition(s) 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat*. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- Bouisset, C., & Vaucelle, S. (2020). *Transition et reconfiguration des spatialités*. Peter Lang.
- Daviet, S., Perroux, S., & Velut, S. (2025). Modernisation écologique, territorialisation et gouvernance de la transition. *Annales de géographie*, 764(4), 51–75.
- Delvolvéd, P. (2026). *Droit public de l'économie* (3<sup>e</sup> éd.). Dalloz.
- Carbiener, R., Doumbe-Bille, S., & Fromageau, J. (1989). *L'écologie et la loi : Le statut juridique de l'environnement* (A. Kiss, Dir.). L'Harmattan.
- Dehaies, M. (2020). Problèmes géographiques des transitions énergétiques : Quelles perspectives pour l'évolution du système énergétique ? *Mondes en développement*, 192(4).
- Fressoz, J.-B. (2024). *Sans transition : Une nouvelle histoire de l'énergie*. Éditions du Seuil.
- Maljean-Dubois, S. (2023). *La définition des limites planétaires : Quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale* ? Pédone.
- Merli, R., Preziosi, M., & Acampora, A. (2018). How do scholars approach the circular economy? A systematic literature review. *Journal of Cleaner Production*, 178, 703–722. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.01.088>
- Missaghieh-Poncet, J., & Arnaud de Sartre, X. (2026). Unlocking the subsurface through knowledge controversy: How earthquakes induced by deep geothermal drilling have politicized the subsurface environment. *The Extractive Industries and Society*, 25, 101780. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2025.101780>
- Huten, N. (2011). *La protection de l'environnement dans la Constitution française : Contribution à l'étude de l'effectivité différenciée des droits et principes constitutionnels* [Thèse de doctorat].
- Touzeau-Mouflard, L. (2022). La transition écologique, nouveau lieu commun du droit de l'environnement ? *Revue juridique de l'environnement*, 47, 417–426.
- Teulières, L., Hagimont, S., & Hupé, J.-M. (2025). *Greenbacklash: Qui veut la peau de l'écologie* ? (Écocène). Éditions du Seuil.
- Subra, P. (2017). De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008–2017). *Hérodote*, 165(2), 11–. <https://doi.org/10.3917/her.165.0011>

Merli, R., Preziosi, M., & Acampora, A. (2018). How do scholars approach the circular economy? A systematic literature review. *Journal of Cleaner Production*, 178, 703–722. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.01.088>